

8

ENGAGEMENTS POUR L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ



Engagement N° 1

ÉCO-RESPONSABILITÉ

Nous bâtissons de manière durable et utilisons des matériaux assurant de bonnes performances énergétiques.



Engagement N° 5

SÉCURITÉ

Nous vous garantissons une accession sécurisée en cas d'accident de la vie, tant pour le rachat de votre bien que pour votre relogement.



Engagement N° 2

CONSEIL

Vous disposez d'interlocuteurs dédiés à chacune de vos interrogations et à tous les stades de votre projet immobilier.



Engagement N° 6

ACCOMPAGNEMENT

Lors de la livraison de votre logement nous vous conseillons sur les bons usages des équipements.



Engagement N° 3

INFORMATION

Vous êtes régulièrement tenus informés de la progression des travaux et nous vous assurons au moins une visite du chantier accompagnée.



Engagement N° 7

CONFIANCE

Nous vous garantissons une information claire et précise sur le traitement des éventuelles réserves ou réclamations.



Engagement N° 4

PONCTUALITÉ

Nous nous engageons sur les délais de livraison de votre bien immobilier. Le paiement d'une compensation de 15 euros par jour est prévu en cas de dépassement.



Engagement N° 8

GESTION

Nous sommes aussi à vos côtés lorsque votre logement requiert la mise en place d'une copropriété.

CHARTÉ
QUALITÉ

ACCÈS A LA
PROPRIÉTÉ

HABITAT SOCIAL
BRETAGNE



CHARTÉ FONDATRICE APPROUVÉE ET PROMULGUÉE
PAR L'ENSEMBLE DES ORGANISMES D'HABITAT SOCIAL
MEMBRES DE L'ARO HABITAT BRETAGNE.